

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Département de science politique

Hiver 2021

POL1400-21

INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES

Mardi, 18 H à 21 H – **COURS EN LIGNE**

Chargé de cours : Éric Boulanger
Courriel : boulanger.eric@uqam.ca
Disponibilité : voir ci-dessous

Descriptif du cours

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Études des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

Méthodologie d'enseignement

COVID-19

En raison de la COVID-19, ce cours se donnera en ligne. À chaque semaine, le cours sera donné en session Zoom. Dans Moodle, vous trouverez les liens pour chaque session Zoom. Je vous invite pendant le cours à fermer votre micro. Bien-sûr, vous êtes libres de poser des questions pendant la séance.

Le travail de recherche et les deux examens seront à remettre en ligne (voir les détails ci-dessous).

L'examen de mi-session et l'examen final seront des examens à faire chez vous de style take-home (voir les détails ci-dessous).

Les lectures hebdomadiers obligatoires sont disponibles dans Moodle et sont matières à examen.

Heures de disponibilité :

- Je serai disponible pour mes heures de bureau le mercredi de 13h00 à 15h00.
- Contactez-moi par Facetime [kokusaiputaro@hotmail.com], Skype [[eboulanger66](https://www.skype.com/user/eboulanger66)] ou par Zoom
- Je vous prie de me contacter en utilisant l'un de ces trois modes de communication, seulement pendant mes heures de bureau. À l'extérieur de mes heures de bureau, contactez-moi par courriel [boulanger.eric@uqam.ca].
- On pourra toujours faire un Zoom si des étudiants veulent discuter en groupe.
- Il est important de prendre un rendez-vous à l'avance par courriel pour me rejoindre pendant mes heures de disponibilité.

Attention : l'enseignement en ligne est contraint par les aléas de la qualité de connexion d'Internet. Si pendant le cours, je suis déconnecté, demeurer en ligne le temps que je me reconnecte à la session Zoom. Si le

problème persiste, vérifiez votre courriel, je vous ai peut-être alors expliqué la situation. Si vous arrivez à la session Zoom et que je ne suis pas encore connecté, attendez-moi et demeurez

Pondération et échéances

<i>Pondération</i>	<i>Échéances</i>
Examen intra « take-home » — 30 points	À rendre avant le 9 mars, 23h59
Examen final « take-home » — 30 points	À rendre avant le 27 avril, 23h59
Travail de session — 40 points	À rendre le 6 avril, avant 23h59

Travail de session

Directives générales

Les étudiant(e)s devront analyser l'un des huit cas suivants :

1. **Les nouvelles routes de la soie et la montée en puissance de la Chine dans le système international.**
2. **Le terrorisme dans les relations internationales depuis les attentats du 11 septembre 2001.**
3. **Le problème nucléaire nord-coréen et ses enjeux.**
4. **Le réchauffement climatique et la coopération internationale.**
5. **Les enjeux du Brexit.**
6. **La COVID-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les États-Unis.**
7. **L'internationalisation de la guerre civile au Yémen et ses enjeux géostratégiques.**
8. **Les tensions militaires et politiques en mer de Chine méridionale.**

Ces cas sont de grande envergure. Il faut donc concentrer l'effort de réflexion sur une ou quelques facettes du cas sélectionné en mettant un relief, dans un éclairage original, un problème précis et certains éléments selon le cas analysé (crise, intégration, conflit, transformation structurelle, intérêt national, coopération, rapports de puissance, etc.).

Le travail doit avoir une structure, une analyse et des arguments concis, clairs et précis.

Le travail devra être obligatoirement dactylographié et d'une longueur variant de 15 (minimum) à 17 pages (maximum) (double interligne, 11pts). Le nombre de pages (15-17) n'inclut pas la page de présentation (obligatoire), la table des matières (obligatoire), la bibliographie (obligatoire) et les annexes (facultatifs).

Le texte doit être appuyé par une solide recherche bibliographique comportant au moins 12 titres (livres, chapitres dans les ouvrages collectifs, articles scientifiques, documents d'une organisation ou d'un gouvernement). Les articles de journaux ne sont pas inclus dans les 12 sources, mais je vous invite à les consulter. Vous ne pouvez utiliser plus de deux textes du recueil de textes. Vous ne pouvez pas citer vos notes de cours.

Ce n'est pas obligatoire, mais ce n'est pas une mauvaise chose de confirmer avec moi sous quel angle vous allez aborder votre cas.

Les références doivent apparaître obligatoirement en notes de bas de page et suivre le modèle suivant (à quelques variations près) :

Pour un livre :

Dario Battistella, *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2014 (4^e édition), p. 28.

Éric Boulanger, « À la conquête de la Chine : la nouvelle expansion des réseaux de production des *keiretsu* » dans Christian Deblock et Henri Regnault (dir.), *Nord-Sud. La reconnexion périphérique*, Montréal, Athéna, 2006, pp. 121-138.

Pour un article tiré d'une revue scientifique :

Philippe Moreau Defarges, « Le multilatéralisme et la fin de l'histoire », *Politique étrangère*, vol. 69, n° 3, 2004, p. 584.

Pour un article tiré d'un quotidien :

Pei Meixin, « China's War on Western Values », *The Japan Times*, 31 février 2015. En ligne : <http://www.japantimes.co.jp/opinion/2015/02/13/commentary/world-commentary/chinas-war-on-western-values/#.WD9QrGWMKmA>

Pour un document d'une organisation internationale ou d'un gouvernement :

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Economies interconnectées – Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*, Paris, 2013, p. 24.

Xing Yuqing, « The People's Republic of China's High-Tech Exports: Myth and Reality », *ADBI Working Paper*, n° 357, Asian Development Bank Institute, Tokyo, 2012, p. 38. En ligne: www.adbi.org/working-paper/2012/04/25/5055.prc.high.tech.exports.myth.reality/

Ministère des Affaires étrangères (MdAE), Japon, *Diplomatic Bluebook 1991: Japan's Diplomatic Activities*, Tokyo, décembre 1991, p. 439.

Citée une fois, une référence est répétée en utilisant, dans les notes de bas de pages, les locutions suivantes (sous leur forme abrégée) : *op. cit*, *ibid*, *ibidem*, etc.

Exemple :

P. Moreau Defarges, *op. cit*, 2004, p. 583. [Vous incluez l'année seulement si vous avez plusieurs textes du même auteur]

Ibid, p. 584.

Bibliographie (toujours à la fin du document)

Pour la bibliographie vous respectez le même modèle avec le nom de famille précédent le prénom. Les références doivent apparaître par ordre alphabétique. Vous indiquez le nombre de pages pour les livres et documents et « p. 5 à 37 » pour un article tiré d'une revue.

Politique de retard: 2 points – sur 40 – par jour. Après cinq jours de retard (fin de semaine et jours fériés inclus), le travail sera refusé.

Le travail de session est à remettre, au plus tard, le **6 avril**, avant 23h59 en ligne à moi [boulangier.eric@uqam.ca] et en cc au correcteur (à déterminer).

Attention, la politique de retard s'applique même si vous oubliez de joindre le fichier à votre courriel, si vous n'envoyez pas le bon fichier, si le fichier ne s'ouvre pas ou que votre courriel ait été envoyé au mauvais destinataire.

Critères d'évaluation :

1. Méthodologie : la présentation générale (favoriser une présentation sobre, par exemple en évitant les caricatures, les photos ou les logos) ; la qualité de la langue ; la structure du texte (un travail bien structuré contient une introduction et une conclusion et est divisé, idéalement, en trois sections, avec sous-titres, pour la partie du développement) ; la présentation et l'utilisation des sources, références, tableaux et graphiques, incluant les notes de bas de pages. N'oubliez pas de trouver un titre original. Évitez une longue introduction, elle devrait faire 1 ¹/₃ page max.

2. Analyse : la réflexion théorique ; les thèmes et concepts approfondis, la capacité de synthèse ; et la pertinence et l'originalité de l'analyse.

3. L'appréciation générale.

Examens

Les deux examens sont à la rédiger à la maison sur une basse individuelle. Vous devrez répondre à deux ou trois questions à développement en utilisant strictement vos notes de cours et les lectures obligatoires. Il est donc important de prendre des notes pendant le cours (c'est la clé du succès) et assurez-vous d'avoir un poste de travail propice à cette tâche.

L'examen-maison de mi-session sera distribué le 23 février et il est à remettre, au retour de la semaine de lecture, le 9 mars avant 23h59.

L'examen-maison final sera distribué le 13 avril et il est à remettre le 27 avril avant 23h59.

Politique de retard : si l'examen est remis le lendemain de la date de remise (avant 23h59), il y aura une pénalité de 15 %. Aucun examen ne sera accepté après cette date/heure. Vous recevrez alors automatiquement la note zéro pour votre examen.

Vous envoyez votre examen par courriel à moi [boulanger.eric@uqam.ca] et en cc au correcteur (à déterminer).

Attention, la politique de retard s'applique même si vous oubliez de joindre le fichier à votre courriel, si vous n'envoyez pas le bon fichier, si le fichier ne s'ouvre pas ou que votre courriel ait été envoyé au mauvais destinataire.

Ouvrage recommandé

- Alex MACLEOD, E. DUFAULT et F. Guillaume DUFOUR (dir), *Relations internationales : théories et concepts*, Montréal, Athéna, 2008 (3^e édition) ou 2019 (4^e édition).

Autre ressource

Pour vous aider dans la préparation, la recherche et la rédaction des travaux universitaires, la bibliothèque de l'UQAM offre le service Infosphère. Il est très utile. N'hésitez pas à le consulter : <http://www.infosphere.uqam.ca>

Plan de cours

19 janvier 2021

- ❖ Présentation du syllabus et de l'entente d'évaluation
Introduction : qu'est-ce que les relations internationales ?

PREMIÈRE PARTIE : LES GRANDES APPROCHES ET LA CONSTRUCTION ET L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME INTERNATIONAL

26 janvier

- ❖ Le monde westphalien et la construction de l'État : souveraineté, territoire et puissance

Lectures obligatoires :

1. Thomas MESZAROS (2013), « Le postulat de Westphalie. Mythe et réalité d'un tournant » *dans* Dario BATTISTELLA (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, pp. 264-279.
2. D. BATTISTELLA (2013), « Puissance. Vers une approche synthétique ? » *dans* D. BATTISTELLA (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, pp. 237-260.

2 février

- ❖ Le système international bipolaire de la guerre froide

Lectures obligatoires :

3. Diane ÉTHIER (2010), *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4^e édition), pp. 17-32.
4. Thomas HOBBS (2000 [1651]), *Léviathan*, Paris, Gallimard, pp. 220-228.
5. THUCYDIDE (2000), *La guerre du Péloponnèse*, Paris, Gallimard, pp. 72-81.
6. Eric J. HOBBSBORN (2003), *L'Âge des extrêmes. Le court vingtième siècle, 1914-1991*, Bruxelles, Éditions Complexe, pp. 303-340 [chapitre 8 : « Guerre froide »].

9 février

- ❖ L'architecture institutionnelle libérale de l'économie mondiale

Lectures obligatoires :

7. Stéphane ROUSSEL (2013), « Le libéralisme : projet théorique et doctrine normative » *dans* Dario Battistella (dir.), *Relations internationales : bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, pp. 93-111.
8. Woodrow WILSON (1996 [1917]), « The World Must Be Safe for Democracy : The Fourteen Points » *dans* J. A. Vasquez (dir.), *Classics of International Relations*, Upper Saddle River (N. J), Prentice-Hall, pp. 33-40.

Lecture optionnelle :

- Tony SMITH (2011), « From Woodrow Wilson in 1902 to the Bush Doctrine in 2002 : Democracy Promotion as Imperialism », *International Politics*, vol. 48, n° 2/3, pp. 229-250.

16 février

- ❖ Domination, rivalités impérialistes et les luttes pour l'hégémonie

Lectures obligatoires :

9. Diane ÉTHIER (2010), *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4^e édition), pp. 38-45 et 57-61.
10. Ellen Meiksins WOOD (2011 [2003]), *L'empire du capital*, Montréal, Lux Éditeur, pp. 7-45 [préface ; introduction ; et le chapitre 1 : « L'autonomisation du pouvoir économique »].

23 février

- ❖ Politique étrangère et diplomatie

Lectures obligatoires :

11. Sébastien BARTHE et Charles-Philippe DAVID (2013), « La politique étrangère », dans Thierry BALZACQ et Frédéric RAMEL (dir.), *Traité de relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 907-932.
12. Diane ÉTHIER (2010), *Introduction aux relations internationales*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal (4^e édition), pp. 149-168.

2 mars

- ❖ Semaine de lecture. Pas de cours.

DEUXIÈME PARTIE : ACTEURS, INSTITUTIONS ET DROIT

9 mars

- ❖ Les organisations internationales, le multilatéralisme et la sécurité collective

Lectures obligatoires :

13. Guillaume DEVIN et Marie-Claude SMOUTS (2011), *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, pp. 13-20 [chapitre 1 : « Coopération et organisation »].
14. Robert O. KEOHANE (1999), « Organisations internationales : quels fondements théoriques ? », *Problèmes économiques*, n° 2611-2612, 7-14 avril, pp. 36-40.
15. Franck PETITEVILLE (2017), « La politisation résiliente des organisations internationales », *Critique internationale*, n° 76, pp. 9-19.
16. Francis FUKUYAMA (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, pp. 11-24 [« En guise d'introduction »].
17. Philippe MOREAU DEFARGES (2004), « Le multilatéralisme et la fin de l'histoire », *Politique étrangère*, vol. 69, n° 3, pp. 575-585.
18. Mats BERDAL (2005), « Les Nations unies, le multilatéralisme et l'ordre international » dans Gilles ANDRÉANI et Pierre HASSNER (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 265-288.

16 mars

- ❖ Le droit international et la gouvernance mondiale

Lectures obligatoires :

19. Emmanuel TAWIL (2014), *Relations internationales*, Paris, Vuibert (3^e édition), pp. 237-248.
20. Marie-Claude SMOUTS (1998), « Du bon usage de la gouvernance en relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, mars, pp. 85-94.
21. Jochen PRANTL (2012), « Les mutations de la gouvernance mondiale : pays émergents et groupes " G " », *Critique internationale*, n° 56, juillet-septembre, pp. 39-56.

TROISIÈME PARTIE : LES ENJEUX DE L'APRÈS-GUERRE FROIDE

23 mars

- ❖ Capitalisme, économie politique internationale et la mondialisation

Lectures obligatoires :

22. Stéphane PAQUIN (2009), « L'économie politique internationale et la mondialisation » dans S. PAQUIN et Dany DESCHÈNES (dir.), *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière, pp. 27-50.
23. Susan STRANGE (2011 [1999]), « L'échec des États face à la mondialisation ». *Esprit*, décembre, pp. 62-75.

30 mars

- ❖ Régionalisme et intégration

Lectures obligatoires :

24. Sabine SAURUGGER (2009), *Théories et concepts de l'intégration européenne*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 41-65 [chapitre 1 : « Les origines du régionalisme »].

QUATRIÈME PARTIE : FORCES, LUTTES ET GUERRE JUSQU'À L'APRÈS 11-SEPTEMBRE

6 et 13 avril

- ❖ Études stratégiques, guerre, sécurité et terrorisme

Lectures obligatoires :

25. Dario BATTISTELLA (2009), « Penser la guerre au XXI^e siècle » dans S. PAQUIN et Dany DESCHÈNES (dir.), *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière, pp. 77-96.
26. Bastien IRONDELLE et Niels LACHMANN (2011), « L'OTAN est-elle encore l'OTAN ? », *Critique internationale*, n° 53, pp. 67-81.
27. Florence BASTY (2008), « La sécurité humaine : un renversement conceptuel pour les relations internationales », *Raisons politiques*, n° 32 : 45-57.
28. Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER (2012), « Pourquoi intervenir ? Le critère de la cause juste dans la théorie de l'intervention humanitaire armée », *Critique internationale*, n° 54, pp. 145-168.
29. Mohamed-Mahamoud Ould MOHAMEDOU (2017), « D'Al Qaïda à l'État islamique : acteurs non-étatiques mondialisés et évolution de la violence politique postmoderne », *Relations internationales*, n° 172, pp. 3-14.
30. Adam ROBERTS (2005), « La "Guerre contre le terrorisme" dans une perspective historique » dans G. ANDRÉANI et P. HASSNER (dir.), *Justifier la guerre ? De l'humanitaire au contre-terrorisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 155-176.
31. John R. ONEAL et Bruce RUSSETT (2004), « À la recherche de la paix dans le monde d'après-guerre froide caractérisé par l'hégémonie et le terrorisme », *Études internationales*, vol. XXXV, n° 4, décembre, pp. 641-665.

Références

Quelques ouvrages de référence en relations internationales

- Stefan C. AYCUT et Amy DAHAN, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2015.
- Dario BATTISTELLA, *Théorie des relations internationales*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2014 (4^e édition).
- Dario BATTISTELLA, *Paix et guerres au XXI^e siècle*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2011.
- John BAYLIS et Steve SMITH (dir.), *The Globalization of World Politics : An Introduction to International Relations*. Oxford, Oxford University Press, 2013 (6^e édition).
- Robert FRANK (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- Emilian KAVALSKI (dir.), *Encounters with World Affairs : An Introduction to International Relations*, Surrey, Ashgate, 2015.
- Maxime LEFEBVRE, *Le jeu du droit et de la puissance. Précis de relations internationales*. Paris, P.U.F., 2013 (4^e édition).
- Alex MACLEOD et Dan O'MEARA (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Athéna, 2010.
- Philippe MOREAU DEFARGES, *Relations internationales* (tome 1 : *Questions régionales* et tome 2 : *Questions mondiales*). Paris, Éditions du Seuil, 2011 (7^e édition).
- Pierre MILZA, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 2008 (3^e édition).
- Robert O'Brien et Marc Williams, *Global Political Economy : Evolution and Dynamics*, New York, Palgrave, 2016 (5^e édition).
- Stéphane PAQUIN, *Théories de l'économie politique internationale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013.
- Stéphane PAQUIN et Dany DESCHÊNES, *Introduction aux relations internationales : théories, pratiques et enjeux*, Montréal, Chenelière Éducation, 2009.
- Jean-Jacques ROCHE, *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien 2011 (9^e édition).
- Jean-Jacques ROCHE, *Relations internationales*, Paris, LGDJ, 2014 (7^e édition).
- Pierre DE SENARCLENS, *La mondialisation : théories, enjeux et débats*, Paris, Armand Colin, 2005 (4^e édition).
- Marie-Claude SMOUTS, Franck PETITEVILLE, Dario BATTISTELLA et Pascal VENNESSON, *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*, Paris, Dalloz, 2012 (3^e édition).
- Serge SUR, *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, 2011 (6^e édition).
- Emmanuel TAWIL, *Relations internationales*, Paris, Vuibert, 2014 (3^e édition).
- Maurice VAÏSSE, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2008 (11^e édition).

Périodiques sur les relations internationales et les thèmes de recherche pour le travail de session

Annuaire français de relations internationales / Asian Survey / China Journal / China Quarterly / China Report / The Chinese Journal of International Politics / *Commentaire* / Cooperation and Conflict / *Critique internationale* / Critical Studies on Terrorism / *Cultures et conflits* / *Esprit* / *Études internationales* / European Journal of International Relations / European Security / European Union Politics / Foreign Affairs / Foreign Policy / Foreign Policy Analysis / Governance / Global Governance / Global Politics / International Affairs / International Organization / International Political Science Review / International Relations of Asia-Pacific / International Security / International Studies Review / International Studies Quarterly / International Theory / Journal of Peace Research / Middle East Journal / Middle East Policy / Millennium / Orbis / Pacific Review / *Perspectives chinoises* / *Politique étrangère* / *Politique européenne* / *Politique internationale* / *Revue gouvernance* / *Revue internationale et stratégique* / *Revue Tiers monde* / Survival / Strategic Studies / Security Studies / Studies in Conflict & Terrorism / Terrorism and Political Violence / World Politics.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348
calacs@uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.